

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50 (avec Bulletin officiel 7 fr. 50)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus
Etranger : 15 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II. 458

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à **Publicitas**, S. A. Suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

Chez les Germaines

Tandis que la révolution allemande, jusqu'ici indécise et timorée, semble entrer dans une phase plus active, l'unité de ce que l'on a appelé la république impériale est en voie de rupture. Il suffira que cette activité, qui n'a pas encore pris forme, subisse la direction de personnages impopulaires pour que l'édifice s'écroule. Munich, qui déjà s'était érigé en rival de Berlin et menaçait d'entraîner la Bavière à une rupture avec la Prusse, risque, cette fois, d'être suivi dans cette voie séparatiste par le Wurtemberg et peut-être par le grand-duché de Bade. Le fait essentiel est que le Sud serait résolu à secouer le joug de Berlin suspect d'accaparer plus que de raison le gouvernail commun.

C'est le reproche que la province française faisait à Paris aux heures les plus tragiques de la grande Révolution. Néanmoins la Commune prit le dessus, défendue par les grands provinciaux de la Montagne, le Champenois Danton, l'Artésien Robespierre, le Suisse Marat, le Picard St-Just, l'Auvergnat Couthon et tant d'autres, contre ces autres provinciaux qu'on nomma les Girondins.

Mais la France était déjà alors une nation unifiée, chez laquelle l'habitude de vivre depuis des siècles sous un sceptre unique devait suffire à assurer la base d'une république une et indivisible.

L'Allemagne a conservé jusqu'à hier son faisceau de sceptres innombrables et disproportionnés. Quoiqu'il n'y parût plus guère, attendu que la Majesté Impériale s'était ingénieusement à concentrer vers elle tous les honneurs et tous les encens, de profondes différences de caractère et de mœurs persistaient cependant sous cette surface laminée par l'immense orgueil qu'avaient mis en mouvement les triomphes des Hohenzollern. Aujourd'hui, cet orgueil est fort amoindri et quelques-uns ne manqueraient pas de se demander si ce qu'il en reste peut raisonnablement compenser l'autonomie et la dignité perdues.

Ce qui se passe à Berlin n'est pas pour remettre en crédit le pouvoir central de l'empire. En premier lieu, il s'agirait de savoir s'il existe vraiment, ce pouvoir central. Où en est-on ? Aux tiraillements inévitables entre les modérés, ceux-là qui prétendent construire la république avec les débris de l'autocratie, comme Ebert, Haase et Scheidemann et, d'autre part, les indépendants ou extrémistes qui, avec Liebknecht, prétendent chavirer le régime, et qu'à tort ou à raison l'on suspecte de bolchévisme. Il serait toutefois périlleux de se payer de mots et si cette simple accusation de bolchévisme devait suffire à paralyser toute aspiration populaire, le capitalisme aurait vraiment trop beau jeu. Nous savons que Charles Liebknecht porte le plus grand nom de la démocratie allemande, que jusqu'à ce jour il a maintenu la haute tradition de ce Guillaume Liebknecht qui, en 1870, protesta contre la guerre faite à la France et, en 1871, contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

Nous savons aussi que, digne fils de ce père que l'empire faisait emprisonner à l'âge de 72 ans, il fut emprisonné lui-même dès les premiers temps de la guerre qui finit par le même empire avec la complicité du prétendu socialiste Scheidemann. Nous savons mieux encore le rôle odieux joué par ce dernier, comme suppôt du méprisable auteur des maux infligés à l'Europe et si en temps d'agitation l'on a toujours quelque crainte des inconnues du lendemain, l'on ne saurait pourtant être surpris qu'un Liebknecht ne consente ni à emboîter le pas à ce Scheidemann, ni à chausser les bottes du vieux roi Hindenburg.

Pour l'instant, Berlin semble tomber d'heure en heure sous l'influence alternative de ces deux courants opposés. Il y a même quelque avantage, depuis quelques jours, pour le courant Liebknecht. Mais cela ne saurait mettre obstacle aux velléités de séparatisme, non plus qu'au dépeçage du puissant empire de

Bismarck, si tant est qu'il doive jamais se réaliser.

Tandis que les Polonais, enhardis par l'espoir de voir leur nation sortir du tombeau, disputent à la Prusse non seulement Posen, mais encore Dantzig, et s'avanceraient même en armes sur Berlin, voici qu'une agitation séparatiste extrêmement violente se manifeste à Cassel. L'ancien électoral de Hesse-Cassel, annexé à la Prusse en 1866, n'avait jamais accepté cette annexion ; aussi était-il à prévoir que les événements actuels raviveraient l'idée de séparatisme. L'opinion publique réclame maintenant avec insistance la constitution de l'Etat libre de la Grande-Hesse — au sein de l'empire. Cet Etat serait composé de l'ancien électoral de Hesse-Cassel, l'ancien duché de Nassau, le grand-duché actuel de Hesse, et du district de Witslar.

L'Allemagne du Sud ne serait donc plus seule à régimber contre la Prusse envahissante. De plus, le désir manifesté depuis quelque temps par l'Autriche allemande, c'est-à-dire par l'Autriche proprement dite, de s'unir de nouveau à ses anciens confédérés en laissant les autres races de la Double Monarchie courir d'autres chemins, ce désir de l'Autriche perd toute chance de se réaliser de sitôt.

Dans ses déclarations faites à la séance de la Chambre française dimanche dernier, M. Pichon, après avoir dit que l'Autriche a mérité son destin, a rappelé la provocation austro-hongroise et proclamé sa joie de voir la Bohême, la Yougo-Slavie et une partie de la Pologne d'Autriche libérées.

Puis le ministre des affaires étrangères a ajouté :

Nous limiterons la force allemande à ce qu'elle doit être en lui enlevant la possibilité de trouver, du côté des populations autrichiennes restées en dehors de la Bohême et de la Hongrie, une compensation à ce que l'Allemagne a perdu de notre côté. Il faudra que notre victoire se traduise par de justes conséquences, pour empêcher les vaincus de remettre la paix en péril. La victoire donne des droits sur les vaincus.

Tous ces faits attestent que si nous touchons au terme de la guerre universelle et si nous pouvons avoir confiance en la solidité de la digue que les Alliés d'Occident opposent à l'Allemagne le long des rives du Rhin, ceci n'empêchera pas les convulsions intimes de la trop ambileuse nation de se donner cours. Habitée, comme certaines dames dont l'orgueil s'est largement épanoui, à voir les moindres de ses volontés prévenues ou suivies, la grosse Germania a ses nerfs. Une femme d'esprit a eu beau écrire que « la colère qui vient des nerfs est courte et capricieuse », nous ne pouvons, hélas, compter trop sur la brièveté de ce spasme si longuement prévu et attendu. Car il y a aussi un grand économiste qui a dit : « Il passera un jour sur l'Allemagne une tempête auprès de laquelle la Révolution française n'aura été qu'une idylle ! » Ce jour est peut-être venu. La bourrasque arriverait-elle directement de Russie ? On ne saurait l'affirmer. Une fois les vagues en démeance, il ne s'agit plus de s'inquiéter d'où vient le vent ; l'objectif est de se garer des récifs et de ramer dur pour n'être pas jeté à la côte.

L. C.

ECHOS

Il chasse...

Une dépêche d'Amerongen annonce, comme nouvelle sensationnelle, que Guillaume II a passé la journée de mardi dernier à chasser et qu'il portait l'uniforme de chasse allemand. Ainsi donc, cet homme, qui est sans conteste un des auteurs principaux de la guerre mondiale et qui, devant la défaite de ses armées, s'est enfui lâchement, lui, le chef suprême, passe son temps à chasser, tout comme s'il villégiaturait, tout comme s'il ne s'était rien passé dans le monde pendant des années.

Etrange mentalité, en vérité, que nous ne pouvons pas comprendre.

Oui, il chasse, tandis que son peuple souffre de la révolution, tandis que les armées

victorieuses foulent le sol de son pays, tandis que chez ses alliés d'hier la famine règne et que, particulièrement, la détresse s'est emparée de Vienne, où cent mille habitants malades n'ont pas de lait !

Il chasse alors que commencent les pourparlers de paix. Il chasse alors qu'il est question qu'on le fasse passer devant un tribunal international qui le jugera !

Vraiment, peut-on être plus cyniquement indifférent ? L'ex-empereur oublie-t-il que plus de trois millions de ses soldats sont morts pour lui, alors qu'ils ne demandaient qu'à vivre dans la paix ?

Mais, c'est vrai, chasser, c'est encore tuer et peut-être cela suffit-il à celui qui fut roi de Prusse.

La dépêche ne dit pas quel fut le résultat de cette chasse. C'est qu'apparemment il fut nul. Même les lièvres, les lapins, les bécasses et les faisans s'enfuient devant cet homme...

La grippe dans le monde.

Il résulte de statistiques publiées par des journaux de médecine que la grippe a fait dans le monde entier, en 1918, 7 millions de morts, soit la moitié environ de ceux causés par ces quatre ans de guerre.

Vers la paix

A la Chambre française

A la Chambre, qui a siégé dimanche dernier, l'opposition socialiste a tenté un assaut contre le gouvernement de M. Clemenceau. La passe d'armes a duré trois séances, mais dès le premier moment la conclusion ne laissait pas de doute. M. Klotz, ministre des finances, obtint à une très grande majorité (416 voix contre 7) le vote des dépenses militaires et civiles. Mais les socialistes ayant insisté pour n'accorder les crédits que pour un mois au lieu de trois, M. Clemenceau posa hardiment la question de confiance contre ce groupe dont l'objectif visible serait d'éloigner l'organisateur de la victoire et de sauver, pour le ramener au pouvoir, le Crésus Caillaux, grand répartiteur de mannes électorsales.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, s'est livré à un exposé sur les dispositions actuelles de l'Allemagne, qui n'est pas encore résignée à sa défaite et qu'il importe à tout prix de mettre hors d'état de recommencer ses plans de destruction.

M. Albert Thomas ayant insisté pour obtenir des déclarations du président du conseil, M. Clemenceau se lève et, au milieu du plus profond silence, proteste contre la persistance de ses adversaires à lui reprocher un mutisme systématique.

Il entre aussitôt après dans le vif de la discussion, avec cette netteté qui est son secret et qui consiste plutôt à attaquer avant d'être attaqué lui-même :

La question de la paix, dit-il, est une des plus terribles, des plus difficiles qui aient jamais été posées à une nation.

Dans quelques jours, une conférence va se réunir à Paris pour y discuter de questions qui intéressent le monde entier.

On m'accuse de n'avoir rien dit. Je n'ai jamais caché mes desseins. La France se trouve dans une situation particulière. C'est le pays le plus proche de l'Allemagne.

L'Amérique est loin, elle a mis du temps à venir. L'Angleterre est venue tout de suite, mais pendant qu'elle s'organisait, nous avons lutté, souffert, nos hommes ont été fauchés. Il ne faut pas que cela se renouvelle.

Autrefois, les nations s'armaient, entassaient sur leurs frontières d'immenses moyens de défense. Mais on peut envisager d'autres garanties.

Il est certain que si de grandes nations comme l'Angleterre, l'Amérique, l'Italie et la France avaient pris l'engagement solennel de voler au secours de celle d'entre elles qui serait attaquée, la guerre n'aurait pas eu lieu.

C'est dans cet esprit que j'irai à la conférence de la paix.

Ce discours, à maintes reprises interrompu par les ovations, s'achève par cette déclaration :

Nous sommes une équipe de bons Français et de bons républicains qui font tous un effort pour servir la patrie... Si vous avez une hésitation, dites-le ! Pour ma part, je m'engage à vous faire un grand salut et à vous remercier !

Une nouvelle ovation salue ces dernières paroles. Les unifiés seuls s'abstiennent de participer à l'hommage que le Parlement tient à rendre à M. Clemenceau.

Après une brève réplique de M. Albert Thomas, on passe au vote et, par 398 voix contre 93, l'amendement de M. Renaudel, n'accordant qu'un douzième provisoire, est repoussé.

C'est la victoire du gouvernement.

La crise italienne

Le *Giornale d'Italia*, organe de M. Sonnino, écrit que M. Bissolati, qui a démissionné du cabinet, est d'avis de céder aux Croates la partie de la Dalmatie que le traité de Londres assigne à l'Italie, tandis que MM. Orlando et Sonnino non seulement admettent les revendications comprises dans le traité de Londres, mais auraient de plus l'intention de les compléter.

M. Bissolati, ajoute le même journal, veut que les nouvelles frontières d'Italie ne comprennent pas d'éléments d'autres nationalités. Il ne serait même pas d'avis de pousser les frontières alpines jusqu'au Brenner, précisément parce que dans ce cas l'Italie devrait annexer quelques vallées peuplées d'Allemands.

La crise soulevée par cette retraite menace de s'élargir, mais on ne croit pas qu'elle entraînera la démission totale du cabinet.

M. Wilson en Europe

Le président et Mme Wilson sont arrivés à Calais à midi 40 par le paquebot de Brighton, escortés par une escadrille de contre-torpilleurs anglais. Le président a été salué par le général Ditte, gouverneur de Calais, les officiers commandants des bases alliées et les délégués de la municipalité. Il est parti par train spécial pour Paris où il est arrivé dans la soirée.

Le lendemain, M. Wilson est parti pour l'Italie.

La Belgique ressuscitée

Une équipe de vingt-cinq Allemands, ingénieurs et fonctionnaires des chemins de fer, vient d'arriver à Charleroi pour procéder avec l'autorité militaire belge à l'inventaire de tout le matériel roulant allemand resté dans les gares.

Ce personnel, qui est en uniforme bleu, n'est pas autorisé à sortir de la gare afin d'éviter toute manifestation.

Les agents de change bruxellois se sont réunis en assemblée générale au palais de la Bourse. Ils ont décidé à l'unanimité de rouvrir la Bourse le 6 janvier.

La ville de Gand, suivant l'exemple d'Anvers, vient de révoquer quatre membres du personnel enseignant coupables d'avoir pactisé avec l'ennemi à l'occasion du mouvement flamingantiste.

A Louvain, M. Guelders, en reprenant ses fonctions de préfet de l'Athénée, qu'il avait été contraint d'abandonner en raison des menées activistes, a révoqué deux agents flamingantistes et une demi-douzaine de professeurs nommés par les Allemands.

Selon la *Gazette bruxelloise*, on penserait, dans certains milieux, à l'organisation d'une exposition internationale à Bruxelles en 1923 et d'une exposition régionale à Ostende en 1920.

Menus faits

On apprend de Varsovie qu'un grand complot bolchéviste vient d'être découvert et que de nombreuses arrestations ont été faites. Parmi les arrêtés il y a la fille de Trotsky qui avait en sa possession quinze millions de francs.

Les Polonais ont pris possession de Posen capitale de la Pologne allemande et de Gnesen.

Le lieutenant Patrick O'Brien, l'aviateur américain au service de l'armée anglaise qui s'est échappé d'Allemagne, a annoncé qu'il sera le premier à tenter la traversée de l'Atlantique en aéroplane.

Il compte partir au mois d'avril, en compagnie du capitaine F. Fuller et du lieutenant Robinson.

M. Clemenceau a quitté Paris dans la soirée, allant en Vendée, son pays natal, où il passera une huitaine de jours. Le ministre de la justice remplira l'intérim au ministère de la guerre en l'absence de M. Clemenceau.

Le ministre français du ravitaillement a l'intention de supprimer les prohibitions d'exportation sur les denrées alimentaires à l'exception de celles dont l'Etat assure l'importation en vertu des accords interalliés et de celles soumises à la réglementation intérieure telles que la confiserie et le chocolat.

A la première Chambre hollandaise, M. van Embden a posé les questions suivantes aux ministres des affaires étrangères et de la justice :

1° Les ministres savent-ils que le séjour de l'ex-empereur allemand, commencé le 30 novembre dernier, a froissé les sentiments du monde entier sans exception à l'égard de notre pays et lui a nuï ainsi, moralement, d'une façon incroyable ?

2° Les ministres ont-ils reçu le rapport du comité central sur la situation légale du dit Guillaume II ?

3° Les ministres sont-ils prêts à donner à ce rapport la plus prompte publicité possible, et aussi, sans perte de temps, à régler définitivement la question ?

VALAIS

Nom historique. — On écrivait dernièrement au *Nouvelliste* :

Le *Journal Officiel* français annonce la nomination d'un nouveau secrétaire d'Etat au ministère du commerce dans la personne de M. Ruppert.

Si nous sommes bien informés, ce M. Ruppert est le petit-fils d'un journaliste de talent qui fonda et écrivit la *Gazette du Simplon*, l'ancêtre du *Nouvelliste*, à St-Maurice, et le premier journal du Bas-Valais.

On sait que la *Gazette du Simplon* fut jetée au Rhône en 1844. Peu après, M. Ruppert fut expulsé de St-Maurice d'abord, puis du Valais par les éléments radicaux.

Nous ne voulons rien contester du talent que ce correspondant attribue au Ruppert de 1844, ou plutôt 43, lequel fut d'ailleurs expulsé comme étranger avec son acolyte Mayery.

Ce que nous savons par les documents de ce temps est que Joseph Barman, alors rapporteur du Tribunal de St-Maurice, fut appelé à requérir contre Ruppert et Mayery, et que ces deux serviteurs du pseudo général Kalbermatten se vengèrent en faisant passer pour incapable de tenir une plume ce Valaisan qui devait, peu d'années plus tard, être appelé au poste de ministre plénipotentiaire de la Confédération à Paris.

Les hommes changent, les procédés restent... surtout chez ceux qui, n'ayant rien appris, n'ont point de peine à tout oublier.

C. F. F. — M. Paul Gay, commis de gare à Salquenez, a été nommé chef de la station d'Evionnaz.

M. Alfred Dufaux, chef aux marchandises à Montreux, a été nommé chef aux marchandises à Sion.

Tremblement de terre. — On a ressenti à Bex, ces jours-ci, plusieurs secousses de tremblement de terre, dont quelques-unes assez fortes.

Rien de neuf sous le soleil. — Un de nos abonnés nous communique une notice de l'an 1832 qui démontre que déjà à cette époque une épidémie offrant des caractères similaires à la grippe actuelle avait fait de nombreuses victimes en Valais. Voici cette notice trouvée dans les papiers du grand-châtelain Défayes :

« Dans les mois de février et mars de la courante année (1832) régna à Leytron, tant en montagne qu'en plaine (excepté le hameau de Produit qui seul fut épargné) une maladie qui emporta 18 personnes pendant ces deux mois, du moins jusqu'au 22 mars, tandis que le terme moyen de la mortalité est de douze environ pour l'année. Les autorités de Leytron, effrayées de voir que tous ceux qui étaient atteints succombaient en peu de jours, firent part de cet état de choses au Conseil d'Etat qui envoya le onze mars sur les lieux M. le docteur Clavaz (Maurice) de Martigny. Celui-ci reconnut bientôt que la maladie régnante était de nature inflammatoire et que c'était le même génie épidémique qui pendant les mois précédents avait fait de plus grands ravages dans le Haut-Valais et surtout à Conches, Anniviers et Chalais.

La maladie débutait par un abattement général, des douleurs de tête qui étaient bientôt suivies par des points de côté. La classe indigente et les vieillards furent les premiers atteints, mais plus tard la classe aisée et les jeunes gens ne furent pas épargnés. Monsieur le docteur Clavaz séjourna vingt jours à Leytron et traita pendant ce temps plus de quarante malades. Tous ceux qui réclamèrent les ressources de l'art à temps et qui furent soignés convenablement ne tardèrent pas à recouvrer la santé. Ce brave docteur déploya, en cette triste circonstance, avec un zèle et une habileté infatigables, les ressorts de ses précieux talents qui nous obtinrent le plus heureux succès. Grâce et immortelle reconnaissance lui soient rendues. »

Chamoson. — Paul Carrupt. — Lundi dernier a été enseveli à Chamoson, à la fleur de l'âge, 28 ans, notre ami Paul Carrupt, enlevé presque subitement, après quelques jours de grandes souffrances supportées stoïquement. Nouvelle victime de la grippe !

Intelligent, débrouillard et bon libéral, notre ami Paul fit preuve d'initiative dès son jeune âge. Il était toujours appelé à la direction de grands chantiers ; il a, entre autres, dirigé l'exploitation des gravières pour les C. F. F., près la gare d'Ardon, l'extraction de l'antracite aux mines de Chandoline et l'établissement du grand canal de dessèchement sur Saillon-Fully. Avec parfaite correction, il sut constamment concilier les intérêts des ouvriers avec ceux des patrons. Nous ne verrons plus ce beau jeune homme à l'air martial et affable. Il fut un fils affectueux, un bon frère et un charmant camarade. Aussi était-il entouré de l'estime générale dont la preuve fut l'immense cortège de parents, amis et connaissances qui l'accompagna à sa dernière demeure.

Hélas ! il meurt trop jeune ; il nous laisse d'unanimes regrets. Nous garderons longtemps de lui le meilleur souvenir.

A sa mère, à ses frères et sœurs, ainsi qu'à sa fiancée, nous adressons nos profonds sentiments de condoléances. *Un ami.*

Pour les soldats nécessiteux. — Nous avons reçu pour les soldats nécessiteux du régiment valaisan 20 fr., produit d'une collecte à la soirée du Chœur d'Hommes de Martigny.

Sion. — Le Service de ravitaillement dispose encore d'une assez grande quantité de charbons agglomérés à 14 francs les cent kilos. Prière de s'inscrire.

Le bureau de ravitaillement est fermé tous les après-midi jusqu'à nouvel avis.

une visite de Serge ; mais Serge, en cela, comme en tout, laissa agir son père. Il eut bien la pensée d'aller voir sa cousine ; mais son père l'en empêcha.

— As-tu la moindre des choses à te reprocher vis-à-vis d'elle ? lui demanda-t-il seulement.

— Non, mon père.

— Moi non plus. Nous avons fait notre devoir ; nous récoltons l'ingratitude : c'est la loi de ce monde. Tant pis ! J'aimais bien cette enfant.

— Moi aussi, je l'aimais réellement comme une sœur.

Après y avoir longuement réfléchi, le commandant arriva à cette conclusion :

— Cette enfant est comme sa mère ; elle aimait sans doute quelque individu que nous n'aimons pas. Elle ne veut pas que nous nous mettions en travers de son mariage. Ah ! que l'amour fait faire de sottises !

Angéline ne revint jamais ; et, comme, à cette époque, la ruine s'abattit sur la famille Garancier, le père et le fils, très préoccupés par la situation cruelle de leurs amis, oublièrent peu à peu l'ingrate. Le commandant seul essaya de la revoir ; il se présenta, un mois après, à l'hôtel où elle s'était installée, et apprit qu'elle était partie, un matin, brusquement, sans dire où elle se rendait.

— Seule ?

— Oui, Monsieur.

— Mais est-elle toujours à Paris ?

— Non, Monsieur, nous n'en savons rien. Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est qu'elle est partie !

Sucre pour les abeilles. — L'Office fédéral de l'alimentation livrera aux apiculteurs le sucre nécessaire à nourrir les abeilles au printemps 1919.

Pour éviter les difficultés qui ne manqueraient pas de se produire par le fait des commandes tardives ou irrégulières, nous prions les apiculteurs qui reçoivent le journal apicole, de lire attentivement les instructions mentionnées sur le formulaire officiel joint au numéro de janvier.

Les apiculteurs non sociétaires ou isolés peuvent s'adresser au soussigné en joignant un timbre de 10 centimes, qui leur enverra un formulaire officiel.

Ceux-ci devront accompagner leur commande d'une déclaration de l'autorité attestant le nombre de colonies. Les souscripteurs sont en outre mis en garde contre les conséquences d'indications non conformes à la réalité.

Toutes les demandes sans exception devront être adressées, d'ici au 20 janvier au plus tard, à M. R. Heyraud, président de la Société valaisanne d'apiculture, Saint-Maurice.

Cafetiers valaisans. — Voici le programme de l'assemblée générale annuelle des cafetiers et restaurateurs du Valais, qui aura lieu à Sion jeudi le 9 janvier 1919, au Café de la Planta :

7 h. 47. Arrivée des Sociétés du Haut-Valais.

10 h. 05. Arrivée des Sociétés du Bas-Valais.

10 h. 15 précises. Assemblée générale au Café de la Planta.

12 h. 30. Apéritif offert par la section de Sion.

1 h. Banquet officiel à l'Hôtel de la Gare (prix de la carte 5 francs).

3 h. Visite de la ville et de ses curiosités.

6 h. 07. Départ pour le Bas-Valais.

10 h. 10. Départ pour le Haut-Valais.

EN SUISSE

Un appel du parti radical-démocratique

Le comité central du parti radical-démocratique suisse remarque dans une circulaire aux organisations cantonales :

« Parmi les tâches du domaine social que le peuple suisse désire voir aborder prochainement, l'assurance-vieillesse et invalidité prend incontestablement le premier rang. Il s'agit moins de l'entreprise des travaux législatifs que de la préparation des moyens financiers. Le parti radical-démocratique a le devoir de manifester spécialement dans cette question sa ferme volonté de réaliser des réformes sociales. Vu les difficultés que présentent actuellement les voyages, il ne sera guère possible de convoquer un congrès de parti. Voilà pourquoi le comité central prie les organisations cantonales de bien vouloir examiner cette question et de lui faire part de leur opinion à ce sujet dans le délai d'un mois afin que la situation soit éclaircie pour l'ouverture de la session extraordinaire des Chambres fédérales qui aura lieu à fin janvier prochain. »

Il ne viendra pas

Comme nous l'avons pressenti, M. Wilson ne viendra pas en Suisse. La légation des Etats-Unis fait savoir au chef du Département politique que le président, infiniment flatté et honoré de l'invitation qu'a bien voulu lui faire le Conseil fédéral, par suite des engagements déjà pris en son nom et en raison des grandes affaires auxquelles il doit consacrer le temps limité de son séjour en Europe, regrette vivement que le grand plaisir qu'il eût éprouvé à faire une visite en Suisse doive lui être refusé.

La jeune fille avait quitté Paris, quelques mois, espérant s'étourdir dans un long voyage ; et, quand elle revint à Paris, elle crut qu'elle avait dominé sa passion, qu'elle avait oublié. Elle vécut d'abord si mystérieusement que personne, parmi les gens qui l'avaient connue, ne la rencontra jamais. Une année s'était écoulée ainsi.

Angéline, livrée à elle-même, s'était abandonnée à tous ses goûts de luxe, trouvant une consolation dans les raffinements de sa vie intime ; sa beauté était devenue encore plus séduisante. Parfois elle passait de longs moments devant une glace, elle s'examinait froidement. Et elle pensait :

— Puisqu'on ne m'a pas laissé faire le bien, comme il me serait facile de faire le mal...

Elle avait déjà dépensé une partie de l'argent que lui avait remis son oncle ; elle songea à placer le reste et à s'en faire une arme, et ce fut pour cela, qu'après avoir soigneusement pris ses renseignements elle se rendit chez M^e Stanislas Fourmont, qui fut tout bouleversé de recevoir une aussi jolie femme.

II

UN NOTAIRE INFLAMMABLE

Maître Stanislas Fourmont était le type du parfait notaire.

Sa vie s'était régulièrement écoulée, jusque-là, entre la rédaction d'une quantité innombrable de

L'envahissement allemand

Dans le *Berliner Tageblatt*, M. Théodore Wolff écrit :

« Il faut se souvenir que la mission allemande à Berne compte plus de mille employés qui touchent un revenu considérable. Les uns font de la propagande, les autres ne font fort heureusement rien du tout. Ce sont des privilégiés de la réaction prussienne que l'on a trouvés trop délicats pour les laisser dans les tranchées. On les envoie dans la Suisse démocratique pour s'exercer à l'art de la politique et pour regarder le monde à travers leur monocle. Le résultat est que, si l'Allemagne a en Suisse mille diplomates agitateurs ou agents militaires, elle n'y a presque plus d'amis. »

M. Théodore Wolff ajoute :

« Souvenons-nous aussi que dans les valises diplomatiques allemandes on transportait des bombes et des bacilles. Le mieux serait de prendre mille feuilles de papier et d'écrire aux mille diplomates allemands en Suisse qu'on peut se priver de leurs services. On en peut conserver dix ou douze qui font du travail utile et sont dans la Suisse républicaine des représentants autorisés de la nouvelle Allemagne. »

Peussent ces paroles de bon sens être entendues et puissions-nous être débarrassés sans délai de ces indésirables dont nous savons trop bien, nous aussi, la néfaste activité.

Le mouvement syndical

Dimanche, à Bâle, 134 membres de la section neutre du personnel des postes de Bâle et environs ont manifesté de nouveau leur intention d'observer strictement la neutralité politique et religieuse et de poursuivre leurs efforts méthodiques et progressistes en vue d'améliorer dans la voie légale la situation des membres. Ceux-ci invitent leur comité à ne pas prendre de décision avant que la question de la jonction à la Fédération suisse des syndicats soit tranchée. Le personnel se réserve l'attitude à prendre dans cette question. L'assemblée s'est prononcée contre le renouvellement d'une grève générale pour l'obtention des pouvoirs politiques.

Un cri de détresse

Un cri de détresse nous vient du canton de St-Gall où la grande et seule industrie, celle de la broderie, laquelle s'étend aussi sur les cantons voisins, souffre d'une crise sans précédent. Le 75% des machines sont déjà arrêtées. D'après un article du *St-Galler Tagblatt*, si un prompt remède n'intervient pas, dans peu de semaines 100 à 150.000 ouvriers et employés vont se trouver sans travail et dans la misère. Il suffirait, pour écarter cette lamentable éventualité, que les gouvernements de l'Entente voulussent bien supprimer ou diminuer les restrictions et les interdictions qu'ils opposent à l'exportation des broderies. Nous voulons espérer qu'ils entendront cet appel. Il n'en est pas de plus justifié.

La Suisse et la Russie

Le Département politique fédéral vient d'adresser au gouvernement des Soviets le télégramme suivant :

« Nous apprenons, à notre vive surprise, que les membres de notre légation ne peuvent quitter la Russie parce que le gouvernement ne vise pas leurs passeports et les empêche ainsi de partir. Nous protestons énergiquement contre ces refus arbitraires et contraires au droit des gens. Nous protestons d'autant plus que votre mission a pu quitter la Suisse sans même être soumise au moindre contrôle de ses bagages et accompagnée jusqu'à la frontière. Nous exigeons que les mêmes facilités soient accordées à notre légation. Nous vous rendons responsables de tout retard et attendons une réponse immédiate. »

contrats et de testaments et les douceurs d'une existence gourmande et égoïste. Il s'était marié sans amour, il avait plutôt épousé son étude que sa femme ; et pendant bien longtemps, lorsqu'on prononçait devant lui le mot d'amour, il avait un petit sourire dédaigneux qui signifiait :

— L'amour?... Allons donc ! Est-ce que cela a jamais existé ?

Ce qu'il connaissait mieux, c'était une obéissance passive aux volontés de sa femme et plus tard une obéissance encore plus passive aux volontés de sa fille. Il aimait la tranquillité ; et la moindre scène le troublait à tel point qu'il en perdait l'appétit. Petit, rond, avec de gros yeux à fleur de tête, toujours soigneusement rasé, la peau fraîche, il avait l'air d'un grand enfant, et, au fond, malgré toute son expérience, ce n'était qu'un enfant, ignorant de la vie, naïf, une vraie proie pour l'aventurière intelligente, qui réussirait à mettre la main sur lui.

Un matin, il était mollement assis, presque étendu dans son fauteuil, les lèvres encore humides du petit déjeuner qu'il avait fait, et il ouvrait lentement son courrier, quand son premier clerc, Célestin Brigard, pénétra dans son cabinet.

— Tenez, dit le notaire, je ne vois rien d'important dans le courrier ; répondez comme d'habitude à toutes ces lettres, mon ami.

Et même temps, il ouvrait son journal pour lire les faits-divers, lecture qui le passionnait vivement. Brigard prit le courrier et dit, d'un ton indifférent ;

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

AVENTURES PARISIENNES 24

La Mèche d'or

par
PIERRE SALES

Elle fut inébranlable, hautaine, refusa de donner aucune explication ; et le pauvre homme revint chez lui, le cœur brisé, persuadé qu'il avait dû se passer quelque chose qu'il n'avait pas vu. Il se dit :

— Il aurait fallu une femme chez nous : les hommes ne savent pas garder les filles.

Il accomplit aussitôt les formalités nécessaires pour mettre la jeune fille en possession de sa petite fortune ; et, en la lui remettant, il fit une dernière tentative. Sa nièce l'arrêta, net :

— Je vous en prie, mon oncle, restons-en là. Si j'ai fait un coup de tête, comme je ne porte pas votre nom, cela ne regarde que moi. Vous vivrez de votre côté, moi du mien. Cela vaudra mieux ! Elle s'était attendue à une démarche, au moins à

L'Union suisse des transports maritimes

Dans sa séance du 11 décembre, le Conseil fédéral a approuvé les statuts de la Société coopérative Union suisse des transports maritimes et décidé de s'intéresser à cette entreprise pour 30 millions de francs. L'autre moitié, soit 30 millions de francs, est souscrite par les syndicats d'importation.

Le même jour, l'Union suisse des transports maritimes a été constituée définitivement.

Cette entreprise a pour but la reprise des contrats d'affrètement conclus par le Syndicat d'importation des fabricants suisses de chocolat, en vue de couvrir les besoins de la Suisse en tonnage et cédés par le dit syndicat aux conditions primitives. De l'avis de spécialistes, les conditions d'affrètement apparaissent comme tout à fait acceptables. Il sera possible d'exécuter les transports à des prix sensiblement moins élevés que ceux prévus avant les récentes modifications du contrat. Le total du tonnage, fixé à l'origine à 105.000 tonnes, a été ramené à 80.000 tonnes, dont 2/3 au moins doivent consister en bateaux acier. Vu les conditions d'affrètement plus favorables, le capital social, que l'on se proposait d'abord de fixer à 100 millions de francs, a été réduit à 60 millions.

L'intoxication morale

Le *Mercur de France* du 16 décembre publie une étude critique de Louis Courthion.

Sous le titre : *Les Allemands comprennent-ils la liberté?* notre collaborateur démontre par des extraits de la pièce dramatique *Guillaume Tell*, de Schiller, que cet auteur n'a rien su comprendre à la fierté libertaire du héros de la Suisse primitive, que si le drame vaut par son décor, il est dénaturé, émasculé dans sa thèse, laquelle ne peut consister que dans la mise en relief du caractère de Guillaume Tell, c'est-à-dire du républicain poussé à bout et du montagnard né et élevé au plein air, qui se cabre à l'apparition du mors ou du joug.

Or Schiller a fait de Tell une sorte de personnage surnois, partout prêt à comprimer l'explosion de ses révoltes. Mais le pis est que les Suisses eux-mêmes s'y sont laissés prendre. Au lieu de crier qu'on leur falsifiait leur héros, ils ont consenti à le reconnaître pour frère et, jusque dans nos vallées les plus écartées, on assiste encore à des représentations des scènes de la place d'Altdorf, selon le poète allemand. Les Suisses ont mis un tel empressement à accueillir cette œuvre d'importation germanique qu'ils en ont oublié d'autres plus conformes à son esprit; la tragédie de Lemierre, l'opéra de Rossini, même le savoureux récit patois de l'écrivain romand que fut Louis Favrat.

Pour redresser cette faiblesse, il a même fallu un autre Allemand, mais républicain celui-là, car il en existe... ou tout au moins il en a existé. Le célèbre critique francfortois Louis Boerne, qui fut exilé en France, où il mourut en 1837, a porté ce jugement sur le Guillaume Tell selon Schiller :

Tell, je regrette de le dire, est un grand philistin. Il pèse ses actions et ses discours à la petite balance, comme si la vie ou la mort était une question du plus ou du moins. Sa conduite mesurée en regard d'une si profonde misère et d'un paysage si grandiose est presque répugnante... C'est plutôt un petit bourgeois qu'un homme des champs...

Tout cela n'apparaît-il pas comme un témoignage du fait que la Suisse, intoxiquée de l'Allemagne, date par la perception germanique des rapports sociaux, ne pouvait échapper à cette influence du Nord qui explique ses errements actuels?

— Il y a là une jeune dame qui insiste beaucoup pour voir le patron.

— Que veut-elle?

— Je le lui ai demandé; je lui ai dit que vous étiez très occupé; elle m'a assuré qu'elle avait besoin de vous voir, vous même.

— Quel est son nom?

— Elle a absolument refusé de me le dire.

— Est-ce une de nos clientes?

— Je ne sais pas.

— Eh bien, mon ami, dit le notaire, en repliant son journal, faites-la entrer.

Il se leva à demi pour la recevoir; mais quant il l'eut aperçue, il se leva tout à fait et vint au devant d'elle. Angéline Verdier était vêtue d'une robe noire unie qui moulait son beau corps; elle ne portait qu'un seul bijou, un gros rubis qui lui servait de broche et faisait ressortir la blancheur mate de son visage. Le notaire resta, une minute, immobile, éprouvant une commotion qu'il n'avait jamais ressentie, comprenant qu'un bouleversement soudain se produisait en lui, cherchant vainement comment il parlerait à cette admirable fille qui fixait sur lui ses yeux troublants. Enfin il balbutia :

— Madame...

— Non, Monsieur, je suis demoiselle.

Cette simple réponse causa une joie infinie au notaire; elle était demoiselle, donc elle appartenait à personne, il lui offrit un siège, bien près du sien et regarda son joli pied, chaussé d'un soulier dé-

Conférence internationale ouvrière

à Lausanne le 13 janvier 1919

M. Henderson, chef du parti ouvrier anglais, a déclaré, au cours d'un interview avec un collaborateur de l'agence Reuter, que la conférence internationale ouvrière inaugurera ses séances à Lausanne le 13 janvier. Elle comprendra probablement une section syndicaliste et une section politique. Elle durera plusieurs semaines. La tâche principale des délégués sera d'élaborer une charte internationale de la législation ouvrière. Le congrès de la paix sera prié d'incorporer le document au traité de paix. Nous espérons vivement, ajoute M. Henderson, que nos propositions dans ce sens rencontreront la considération sympathique du congrès de la paix.

M. Henderson dit en outre que le monde ouvrier est d'avis que la charte de la législation ouvrière internationale devant être élaborée à Lausanne constitue une sauvegarde nécessaire pour le maintien de la paix dans l'avenir.

Un des premiers objectifs de la conférence de Lausanne sera d'établir un programme détaillé et complet sous ce rapport, en vue de le soumettre au congrès de la paix.

Les forces ouvrières socialistes des pays alliés chercheront en outre, par la conférence de Lausanne, à exercer une influence sur les plénipotentiaires de tous les pays en faveur de la création immédiate de la société des nations.

Par le monde

L'action de la flotte anglaise pendant la guerre

A l'ouverture de l'exposition des peintures, gravures et reliques de Londres, sir Eric Geddes a dit :

Dès le début de la guerre, la puissance maritime de la flotte britannique a maintenu dans son étreinte silencieuse toutes les flottes de l'univers et a étouffé toute étincelle de vie dans les pays ennemis. Par ses efforts, elle a libéré le monde. Nous sommes tous fiers des exploits glorieux de nos armées, placées sous les ordres de Haig et d'Allenby, mais l'héroïsme de ces armées eût été vain si ce n'eût été le concours de la flotte, qui nous permit aussi d'envoyer en France du charbon, des vivres, des munitions. C'est la flotte qui nous permit de transporter le corps expéditionnaire britannique en France et de convoier plus de 16 millions d'hommes sur lesquels on perdit en tout et pour toutes causes 5000 hommes à peine. C'est la flotte qui nous permit d'exécuter les opérations de Mésopotamie, de Salonique, de Palestine, et qui nous permit d'arriver à un état de choses tel qu'il aboutit à la défaite complète de la Bulgarie. C'est la flotte qui établit le blocus, qui étouffa les puissances centrales et les força à implorer la paix.

De 1914 à 1917, la dixième escadre de croiseurs a monté la garde sur une étendue de mer de 600 milles de longueur, depuis les Orcades jusqu'à l'Islande. Elle a intercepté 15.000 navires, transportant des vivres aux pays ennemis. Bien que ce travail eût été accompli principalement en pleine nuit, sous une lumière incertaine, ou au cours de tempêtes, d'ouragans de neige, le nombre des vaisseaux qui réussirent à forcer le blocus a été inférieur à 4%. C'est la flotte britannique, c'est la puissance maritime britannique qui a été l'un des éléments décisifs qui décidèrent du sort non seulement de la guerre mais encore de l'univers entier.

couvert qui passait sous les jupes et montrait un bas de soie noir avec un léger filet rouge. Il regarda aussi la main qui s'étendait sur son bureau et il se dit qu'il n'avait jamais vu une main aussi mignonne. Plus de dix minutes s'écoulèrent sans qu'aucun dit un mot. Angéline était venue parce qu'elle voulait faire la conquête du notaire; la conquête était déjà faite. Le pauvre homme était aussi troublé qu'un collègue devant la première femme dont il tombe amoureux. Et ce fut d'une voix tremblante qu'il demanda :

Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite, Mademoiselle?... Mademoiselle...?

— Angéline Verdier. Je viens vous trouver Monsieur, parce que j'ai la plus entière confiance en vous.

— En moi? fit le notaire abasourdi. Mais je n'avais pas l'honneur de vous connaître, Mademoiselle...

— Mais moi je vous connais, Monsieur.

— Qui donc vous a parlé de moi?

Angéline répondit en souriant :

— Tout Paris sait que vous êtes le plus loyal, le plus désintéressé des officiers ministériels; et c'est pour cela que je désire vous confier ma petite fortune. Je suis orpheline, Monsieur. Jusqu'ici j'avais vécu chez mon oncle, le commandant Morain; mais à la suite de certaines difficultés, il m'a été impossible de rester plus longtemps dans ma famille. Je veux vivre seule; je me suis déjà installée dans un petit appartement de l'avenue de Villiers; et je

Les élections en Angleterre

Dans une lettre adressée aux électeurs de la circonscription de Dundee, où il obtient une majorité de 15.000 voix, M. Churchill dit que le résultat des élections est la condamnation de la tyrannie, qu'elle prenne la forme du kaiserisme ou la forme du bolchévisme. La voie que nous devons suivre est entre les deux dangers qui d'un côté sous la forme de l'autocratie, et de l'autre côté sous la forme de l'anarchie, menacent et entravent la marche en avant des peuples.

Les 471 candidats présentés par la coalition Lloyd George-Balfour ont été élus. Les socialistes n'ont fait passer que 66 de leurs 376 candidats, les libéraux 38 sur 253.

Tous les chefs politiques qui avaient pactisé avec le pacifisme ont été battus à des majorités écrasantes.

Il faut signaler encore l'échec à peu près complet des candidatures féminines. Sur 14 femmes candidates, une seule, la comtesse Markiewicz, du parti Sinn-Fein, est élue à Dublin. Mrs. Despard, sœur du maréchal French qui se présentait comme socialiste, est battue à Battersea par un libéral, Miss Christabel. Pankhurst est battue à Smethwick par le travailliste Davison.

Ajoutons que sans aucun doute le Parlement ne sera pas privé des services de M. Asquith en faveur de qui un libéral démissionnera suivant l'usage.

Monthey. — Dimanche, Monthey sera en fête : une fête toute simple, bien couleur locale, fraternelle, enthousiaste, qui nous permettra de revivre ces bons moments d'antan.

Elle consistera dans la remise d'une médaille à tous les hommes de la commune qui ont pris part à la mobilisation depuis 1914.

Modeste présent, cette médaille perpétuera dans l'âme de nos soldats les heures tantôt douloureuses, tantôt joyeuses, passées sous les drapeaux. Et lorsque le temps aura revêtu de sa patine l'affreux cauchemar qui a pesé sur nous pendant plus de quatre ans, elle restera le témoin précieux des efforts librement consentis et voulus pour épargner à notre chère Suisse le sort que l'implacable destin a réservé à tant d'autres malheureux pays.

A 2 h. de l'après-midi, l'Harmonie donnera un concert sur la Grand-Place, puis un cortège avec les héros du jour s'organisera pour se rendre au collège.

Si le temps est propice, la réception se fera dans l'enceinte du préau et en cas de mauvais temps à la salle de gymnastique.

La médaille offerte est des mieux venues. Elle sort des ateliers Huguenin, au Locle. Elle porte à l'avant un soldat suisse montant la garde, avec l'inscription : « Août 1914-Novembre 1918 ». Au revers, une Renommée tend d'une main une branche de laurier, alors que de l'autre elle s'appuie sur un écusson aux armes de Monthey. Ce côté de la médaille porte l'inscription : « Aux Soldats montheysans, la Cité reconnaissante ».

Une seule formalité sera requise des soldats : la production du livret de service, afin de garder à la médaille, par un contrôle effectif, tout le prix qu'ils sont en droit d'y attacher.

La population de Monthey tout entière voudra participer à cette petite cérémonie pour entourer « nos » poilus de l'affection qu'ils ont si bien su mériter.

Payez l'abonnement du „Confédéré“ à l'avance

Le port ne coûte que 5 centimes en versant l'argent au compte de chèques du Confédéré II c 58, et l'on n'a aucun frais de remboursement.

viens vous confier ma modeste fortune; je n'entend rien aux affaires, aux placements. Voulez-vous vous charger de faire valoir mes soixante mille francs? C'est tout ce que je possède.

En parlant, elle enveloppait le notaire de son regard vague. Lui écoutait à peine ce qu'elle disait; il se laissait griser par cette voix harmonieuse, par cette petite main qui ouvrait un portefeuille; et, machinalement, il suivait les contours du bras, il examinait le cou d'un admirable dessin; de petits frissons le secouaient tout entier. Il s'imaginait qu'il voyait cette femme en robe de bal; il se figurait cette poitrine ferme, d'un blanc mat comme celui du visage, et la taille serrée dans un corsage de satin. Il prit les soixante mille francs, griffonna un reçu et balbutia quelques paroles banales sur la façon dont il gèrerait ces capitaux. Il demanda timidement :

— Vous me permettez, Mademoiselle, d'aller vous renseigner sur leur placement?

— J'en serai heureuse, Monsieur.

Et, quand elle fut partie, le notaire demeura devant son bureau, sans écrire une ligne, sans parler, comme s'il avait eu peur d'avoir fait un rêve. Il ne réfléchit pas un seul instant, il n'essaya pas de deviner pourquoi cette femme s'était adressée à lui plutôt qu'à un autre, il s'abandonna à l'émotion et au sentiment qui l'empêchaient, et, lorsque sa fille vint le chercher pour déjeuner, il la reçut brusquement. Jusque-là, il avait cru que sa fille était très jolie,

Vente aux enchères

L'avocat Henri Chappaz, à Martigny, mettra en vente aux enchères, dimanche 19 janvier 1919, à 2 h. de l'après-midi, au Café de la Place, à Martigny-Bourg :

1. Une vigne « aux Bans », de 770 m² appartenant à Mme Marie-Louise Butty, née Gross;
2. Une vigne « aux Bans », de 722 m², appartenant à l'hoirie de Mme A. von der Weid;
3. Vignes à « Coquimpey », de 169 m², aux « Girardines », de 574 m² (avec une baraque à eau) et à « Tirebovet », de 410 m², appartenant à Mlle Lucie Gross.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Henri CHAPPAZ, Place de l'Eglise. (Téléphone No 139.)

Disparu

Alexis Darbellay, à Martigny-Bourg, âgé de 46 ans, homme de petite taille, a disparu depuis jeudi soir. Prière de donner renseignements à son père Louis Darbellay, à Martigny-Bourg.

MARTIGNY

Le Nouvel-An

Le premier jour de l'an 1919 fut doux et ensoleillé comme on en vit rarement. Aussi l'animation était-elle grande dans la rue. L'Harmonie et le Chœur d'Hommes ont fait le tour de la ville, puis ont donné une aubade devant la maison du président. M. Denis, qui depuis longtemps a conquis la sympathie de notre population, ayant ouvert toutes grandes les portes de ses souterrains, ce ne fut pas banal de voir nos deux sociétés y faire leur entrée triomphale en rangs, au son des cuivres. Une gaieté débordante y régna, l'on y but sec et ferme et chacun regagna son foyer, enchanté de cette belle et prometteuse journée.

Chœur d'Hommes

A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, cette vaillante société a décidé l'acquisition d'un drapeau. Bien que cette question eût été plusieurs fois discutée, la situation financière n'avait pas permis jusqu'ici de la mettre à exécution. Le Comité, voyant la chose s'éterniser, au risque de compromettre la vitalité de la Société, fait un appel au bon sens et à la générosité du public de notre cité afin que cette fois il soit possible de solutionner cet achat qui répond aux vœux de tous les sociétaires.

A cet effet, le groupe littéraire du Chœur d'Hommes — dont nous avons déjà parlé et qui est formé des meilleurs éléments de diction et de chant de la société mère — étudie depuis quelque temps déjà, une charmante comédie qui sera certainement goûtée de tout le monde. De toute moralité, cette scène de la vie villageoise, qui se passe dans les cantons de Vaud et de Berne, fait ressortir le subtil esprit vaudois qui contraste avec les idées de nos Confédérés bernois.

Cette pièce qui sera donnée les 5 et 6 janvier est appelée à un grand succès; elle procurera quelques heures de saine récréation qui aideront à dissiper le cauchemar de ces quatre années de guerre. La recette de ces deux soirées est exclusivement réservée à l'achat du drapeau.

Les dons les plus minimes sont reçus avec reconnaissance par le Comité.

Accident

Un triste accident s'est produit hier à la gare de Martigny. Un jeune homme, M. Aloys Bergerand, travaillant pour M. Bompard, a été atteint à la tête par le lourd timon d'un camion. Il a été transporté à l'infirmerie dans un état très grave.

très élégante; maintenant il ne lui trouvait plus le même charme; et comme Juliette était vêtue d'une robe de dentelle blanche, il compara cette toilette vaporeuse au sévère costume de drap noir d'Angéline Verdier. Cela le fit songer aux notes de la couturière de sa fille: Justement il en avait payé une la veille.

— Franchement, petite, lui dit-il, tu devrais être un peu plus raisonnable pour ta toilette. Avec toi les billets de mille francs disparaissent comme les pièces de cent sous!

Juliette tout étonnée dévisagea son père.

— Serais-tu devenu avare, lui demanda-t-elle.

— Non; mais je t'assure qu'une femme peut être élégante sans dépenser autant d'argent que toi. Tu n'es réellement pas raisonnable!

— Tu connais donc des femmes qui te tiennent au courant de leur toilette?

Le notaire se troubla :

— Je n'ai pas dit cela. Il n'y a pas moyen de causer sérieusement avec toi!

Et il remonta dans la salle à manger, où il déjeuna d'une façon si distraite, que sa fille lui dit :

— Tu as donc perdu de l'argent, papa?

Cette fois, il s'emporta et gronda sa fille, qui n'avait jamais été grondée de sa vie.

Le jour même, il s'occupa de placer les soixante mille francs d'Angéline Verdier, afin de pouvoir lui faire une visite le lendemain.

(A suivre.)

Les parents de feu Paul CARRUPT, à Chamoson, remercient bien sincèrement toutes les nombreuses personnes qui, de près et de loin, leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny
Dimanche 5 et Lundi 6 janvier 1919 (Jour des Rois)

Représentations théâtrales

organisées par la Section littéraire du Chœur d'Hommes de Martigny avec le gracieux concours de quelques demoiselles en vue de l'acquisition d'un drapeau

D'ACCORD

Pièce villageoise en 3 actes de M. Marius CHAMOT
Pendant les entr'actes, orchestre Pagliotti

*Prix des places :

Réservées 2.50. Premières 2.— Secondes 1.50. Troisièmes 1.—

La Banque Tissières à Martigny

reçoit des dépôts d'argent aux taux suivants:

Dépôt de 1 à 2 ans	4 1/2 0/0
" " 3-5 ans	5 0/0
" sur carnet d'épargne	4 1/4 0/0
" en compte-courant	3 1/2 - 4 0/0

Prêts hypothécaires — Comptes-courants
Avances sur titres. Encaissement de coupons.
Toutes opérations de banque

Bâtiment à vendre

A vendre à Martigny-Ville bâtiment pouvant s'adapter à usages industriel ou agricole et ayant appartement de 6 pièces pouvant se transformer en deux appartements. Bâtiment ayant eau et électricité. — Conditions avantageuses.
S'adresser à M. C. BESSON, architecte, Martigny.

VINS

Arrivages de vins blancs et rouges de 1^{er} choix. Prix avantageux
A. ROSSA — Martigny
Maison très connue et de toute confiance
Membre du syndicat des importateurs suisses de la branche alimentaire

Monthey

Hôtel de la Gare & Buffet

Chauffage central

Cuisine et cave soignées

Se recommande le nouveau tenancier
Auguste Bozzonetti, propriétaire

Même maison à Champéry :

Hôtel Victoria et Hôtel du Parc

Teinturerie RoCHAT, Lausanne

Lavage chimique de tous vêtements, tapis, couvertures, rideaux, fourrures, etc.

Teintures fines, en toutes nuances sur laine, soie ou coton.

DEUILS

Teinture en noir de tous vêtements dans les délais les plus rapides.

Glaçage des cols et manchettes.

Dépôts à St-Maurice : Hoirie de Maurice Luisier, Bazar.

Martigny : Mme Girard-Rard.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LAUSANNE

Grand-Chêne 11

Capital-Actions Fr. 82.000.000
Réserve Fr. 27.750.000

Nous délivrons des

OBLIGATIONS 5 0/0

de notre Banque, de 2 à 5 ans de terme, remboursables sans autre à l'échéance, munies de coupons semestriels.

Nous bonifions

4 0/0 sur livrets de dépôts

et recevons des dépôts en

Compte à terme fixe

(3, 6, 12 mois), aux meilleures conditions : 4 0/0 à 5 0/0.

Chèques postaux II - 3

Bons de caisse à un et deux ans de la Confédération pour le ravitaillement de la Suisse

Les titres définitifs sont maintenant à la disposition des intéressés et peuvent être retirés chez les domiciles de vente contre les bons de livraison. Pour les nouveaux achats, les bons définitifs seront délivrés immédiatement.

L'émission des bons à un et deux ans sera arrêtée dès le 11 janvier 1919.

BERNE, le 28 décembre 1918.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES
MOTTA.

A louer à Martigny petit appartement

meublé ou non de 2 chambres et cuisine au 3^{me} étage.
S'adresser au vétérinaire Défayes.

On demande une bonne vache

ayant le veau pour le mois de janvier. — Bons soins assurés.
Adresser offres à Gustave Leyvraz, Corbeyrier s. Aigle.

ZEMP



MEUBLES DE BUREAUX
Classements Verticaux
Fichiers pour contrôles
Comptabilités

PRIX DE FABRIQUE

Demandez prospectus ou propositions

Seul concessionnaire pour la Suisse romande

BAUMANN-JEANERET
GENÈVE
49, Rue du Stand

Rhumatismes
Varices, Hémorroïdes
et toutes les maladies de la peau : Engelures, Crevasses, Brûlures, Blessures, Démangeaisons, Furoncles, etc.

sont radicalement guéries par le
BAUME DU CHALET

composé exclusivement d'essences de plantes. Prix du pot avec mode d'emploi 2 fr. : la boîte de 2 tubes fr. 2.50. En vente dans les pharmacies : Dénéria, à Sion; Lovy, Martigny-Ville; A. Pulpe, Carraux, Monthey; Jos. Gensch, Brigge et au Dépôt général des Produits du Chalet, Genève.

Aux mêmes adresses, l'ANTI-GRIPPE et l'ANTI-CORYZA DU CHALET, le meilleur et le plus agréable désinfectant des voies respiratoires. Prix du tube av. mode d'emploi fr. 1.50.

Machine à Coudre
Singer
Confiance

CADEAU
Fin d'Année
Ultra Agressive

Compagnie Singer
Martigny

Tondeuses pour coiffeurs et familles

Coupe garantie 3 mm. fr. 9.50
3-7 " " 10.50
3-7-10 " " 11.50

Pour chevaux, fr. 6.50

Soigné fr. 12 à 15.—
Rasoirs diplômés garantis 5 ans à fr. 4.50; extra fr. 6.50; luxe fr. 8 à 10.—

Couteaux de table, cuisine, depuis fr. 1.— De boucher, dep. fr. 2.80. De poche (l'Agriculteur), 4 pour fr. 5.50. Ciseaux pour dames, fr. 2.50. Sécateurs : 6.50, 7.50 et fr. 9.50 Catal. gratis. Répar. et aiguisages en tous genres. Ls ISCHY, fabricant, Payerne

Achats de peaux
Sauvages, Renards, Putois, Fouines, Martres
aux plus hauts prix du jour

AU LÉOPARD
Galeries du Commerce
LAUSANNE

Avis aux ménagères

Nous expédions contre remboursement en colis postal, par quantité de 15 morceaux et plus :
Savon blanc, extra pur, bonne qualité, à fr. 1.15 le morceau de 300 grammes. Emballage gratuit. Passez vos commandes à Vve J.-J. Décaillot & Fils, Salvan. Téléphone 2.

A vendre un porc gras

S'adresser à Mme Adèle Luy-Moret, Charrat.

A vendre un quartier de devant

d'une vache grasse. S'adresser à M. Jean-Joseph Pillet, rue de l'Eglise, Martigny.

A vendre bon cheval

ragot à deux mains, garanti franc de tout. S'adresser à Florentin Girard, Avenue de la Gare, Martigny.

A vendre un bon domestique de campagne

sachant traire et faucher. S'adresser à E. ROLLIER, La Favorite, Viry, Haute-Savoie.

Baisse sur la Viande de cheval

Viande désossée pour faire la charcuterie le kg. fr. 3.—
Rôti sans os ni charge 3.30
Bouilli avec os 2.30
expédié à partir de 2 kg. la

Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, LAUSANNE

On demande pour la France 30 bûcherons

Gage 15 20 fr. par jour. On est logé. Pension 3.50 sans vin. On fournit les outils. au Bureau placement - Bagnes

On cherche à Martigny-Ville ou Bourg tout de suite

Appartement
de 3 à 4 chambres.
S'adresser au « Confédéré »

A louer Chambre meublée

au 2^{me} étage du National, à Martigny.

On mettrait en hivernage 2 mulets

S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

Bon

Pour la

Nouvelle brochure gratuite

donnant conseils précieux. Pharmacie de la Place Grenus Genève

Guérison complète du Goitre et des Glandes

par notre friction antigoitreuse seul remède efficace et garanti inoffensif.
Prix : 1/2 flacon 2 fr. 50
1 flacon 4 fr.
Succès garanti, même dans les cas les plus opiniâtres
Pharmacie du Jura, Bienne

Traineurs avec luges

sont demandés de suite pour descendre le charbon. Bien payé.

Pour renseignements s'adresser à M. César Darbellay, chef d'exploitation des Charbonnages des Etablons, Riddes.

Café-Restaurant de Lausanne

MARTIGNY-VILLE
Nouveau tenancier : Emile TROILLET
Restauration à toute heure. — On prend des pensionnaires

A louer à Martigny-Bourg un appartement

de 4 pièces. S'adresser à Mme Frédéric Lugon.

On demande comme bonne à tout faire une jeune fille

robuste. — Bons gages. Adresser offres sous chiffres P 3505 M à Publicitas. S. A. Montreux.

S. Sauberli

médecin-dentiste

recevra

depuis le 17 janvier

à St-Maurice

Maison de la Poste, 2^{me} le MARDI de 8 1/2 à 12 h. le VENDREDI de 2 à 4 h.

Sage-femme diplômée M^{me} Nockemson

19, Chantepoulet, Genève (près de la gare) Télép. 76.93

Consultations tous les jours. Soins médicaux. Reçoit pensionnaires. — Prix modérés. — Man spricht deutsch.

Eau-de-vie de fruits

pure (pomme et poire) 1^{re} qualité, 50 % à fr. 5.20 par litre. Envoie à partir de 5 litres contre remboursement. W. Rüegger & Cie, distillerie, Aarau.

Sage-femme 1^{re} classe M^{me} R. Zabarini

Dipl. de l'Univ. de Turin et Maternité de Genève 19, rue du Mont-Blanc, Genève près Gare

Consultations. — Man spricht deutsch. — Téléphone 11.39.

Sage-femme diplômée M^{me} Dupasquier-Bron

Place du Port, Genève Pensionnaires. Soins médicaux. Prix modérés. Téléphone 42.16. Clinique sur France

Bois de noyer

Achat de noyers pour le compte des ateliers fédéraux à Thoune, sur plante ou abattus. Seul acheteur pour le canton du Valais. Fabrique de bois de socques, Charles CLARET, à Martigny.

Appareils photographiques pour amateurs

Grand choix chez **SCHNELL**

chez **SCHNELL** Place St-François, Lausanne

Demandez le catalogue No 1 gratuit.

A vendre un bon pré

de 3 mesures environ sis « aux Prés-Beudin », commune de Martigny-Ville. — Pour traiter, s'adr. à l'avocat Henri Chappaz, Martigny-Ville. Téléphone 139.

On mettrait en hivernage une bonne vache laitière

ayant son veau pour le 10 février 1919. S'adresser à Mme Elise Don-dainaz, à Fully.

A vendre une maison d'habitation à Martigny-Croix

Le notaire Ch. Girard, à Martigny, agissant pour MM. A. Fissières et J. Gay, exposera en vente par voie d'enchères qui se tiendront au Café Joseph Giroud, à Martigny-Croix, dimanche 12 janvier 1919, dès 2 h. de l'après-midi,

le bâtiment de l'ancien café du Grand-St-Bernard composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages avec cave et galetas.

Prix et conditions seront indiqués à l'ouverture des enchères. Ch. Girard, notaire.

Huilerie de Martigny

La S. A. de la Batteuse de Martigny informe les intéressés que son huilerie sera en exploitation dès le mardi 7 janvier, les trois premiers jours de chaque semaine.

S'inscrire sans retard auprès de M. Adrien Gay-Darbellay.

Vente aux enchères à Vernayaz

Les héritiers de Philomène MATHEY, née Gay, vendront par voie d'enchères publiques qui auront à la Croix-Blanche, à Vernayaz, le dimanche 5 janvier 1919, à 2 h. du soir, tous les immeubles que possédait la défunte sur Vernayaz, soit un appartement de 4 pièces avec dépendances et 10 parcelles de terrain. Les prix, confins et conditions seront connus à l'ouverture des enchères. L'HOIRIE.

Vente aux enchères

Le notaire L. Closuit, à Martigny, agissant pour l'hoirie de M. Alfred Saudan, à Ste-Maxime (France) exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le dimanche 5 janvier 1919, dès 2 h. de l'après-midi, au Café du Pont, à Martigny-Bâtiat :

1. Une part ne maison sise à Martigny-Bâtiat, soit le 1^{er} étage (2 petits appartements), sous-sol, combles, etc. ; ainsi qu'un petit bâtiment se trouvant à proximité de la maison susdésignée ;

2. Une petite vigne d'environ 100 toises située à Coquimpy.

Les prix et conditions seront indiqués à l'ouverture des enchères. Louis Closuit.

Bal à Charrat

donné par la fanfare l'« Indépendante »

à la Halle de Gymnastique les 1^{er}, 5 et 6 janvier 1919

dès 2 h. de l'après-midi

Encres et Presses à copier

Copies de lettres

Registres en tous genres

Classeurs

Sous-mains

Buvards

Papeterie A. Sauthier-Cropt, Martigny

Prés à vendre Vernay de Martigny

A vendre au Vernay de Martigny divers prés de 8,9 et plus de 20 mesures. Etude Ch. GIRARD, notaire, Martigny.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie - Optique
MACHINES A COUDRE

Henri MORET

MARTIGNY-VILLE

Grand choix de Montres, Pendules et Réveils en tous genres

Bijouterie, Bagues, Broches, Chaines, Médailles, etc.

Alliances or, gravure gratuite Services de table argent, etc.

Lunettes et pince-nez Réparations promptes et soignées

Banque. Brigue

Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—

entièrement versé

Réserves Fr. 350.000.—

Compte de chèques postaux II. c. 253

La Banque accepte des dépôts :

en comptes-courants à 3 1/2 - 4 0/0 ;

sur carnets d'épargne à 4 1/4 0/0

contre obligations à 4 1/2 0/0 en coupures de Fr. 500 et de Fr. 1.000.—

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : Monsieur Jules Morend, avocat à Martigny. 63

MM. Bruttin & Co à Sion, Agence à Monthey

offrent actuellement les taux suivants :

En compte-courant 3 à 4 %

En bons de dépôt à l'année 4 1/2 %

" " " " 2 ans 4 3/4 %

" " " " 3 ans ou plus 5 %

ils ouvrent des comptes d'épargne sur carnets au taux de 4 1/4 %